

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 347 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 347

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : — le decret n° 47-389 du 1er mars 1917 relevant de 200 p. 100 les taux des pen sions basées sur la durce des services des militaires et marins indigènes coloniaux. (J. O. R. F. du 5 mars 1917, page 2052.) Art. 2.— Le présent arrêté qui donnera lieu a des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.